

CTPD 63 du 29 juin 2010

En l'absence de l'Inspecteur d'Académie, ce CTPD a été présidé par la Secrétaire Générale.

Seules deux organisations ont fait une déclaration, celle de la FSU concernant les situations locales et nationales, celle de l'UNSA restant sur un plan général. A noter que la grande majorité des interventions lors de ce CTPD ont été le fait de membres de la délégation FSU.

Comme nous l'avions signalé en février, le nombre d'élèves attendus dans les collèges du département avait été sous évalué: il a augmenté de 497 pour atteindre 21783. Malheureusement, la dotation départementale a été calculée sur les données de février!

Le nombre de dérogation accordée semble avoir doublé depuis l'année dernière: il nous a été dit que toute dérogation doit être accordée sous réserve de la capacité d'accueil. Cela conduit à continuer à fragiliser certains établissements (Clermont La Charme et Clermont Baudelaire) et à remplir les classes à 28 voire 29 dans d'autres établissements, modifiant parfois des structures votées en CA. La DHG des établissements ayant demandé une rallonge semble avoir été abondée, mais nous n'avons pu obtenir aucun chiffre concernant les moyens horaires.

Concernant le collège d'Ardes sur Couze, la Secrétaire Générale nous a assuré que l'Inspecteur d'Académie s'est occupé de recaser les élèves dès que l'avis de la commission de sécurité a été connu (début avril). La fermeture de ce collège n'est que provisoire dans l'attente de travaux. Pourquoi alors les élus semblent-ils n'avoir découvert la situation que début juin? Ont-ils été informés de la situation?

Nous sommes intervenus au sujet des classes bilangues qui n'ont pas été proposées aux familles dans les dossiers d'inscription en 6^{ème}, par exemple à Gerzat et à Pontgibaud.

Nous avons enfin signalé les entorses aux règles régissant le CA au collège Gerard Philipe de Clermont. Des réponses nous ont été promises sur ces points.